



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-004-2026-02

PUBLIÉ LE 3 FÉVRIER 2026

# Sommaire

**Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé  
d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience**

IDF-2026-01-29-00003 - Arrêté n° DOS - 2026 / 599 portant  
autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale  
multisites « EUROFINs BIO LAB ». (13 pages)

Page 3

**Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politiques du  
Travail**

IDF-2026-02-02-00009 - Arrêté portant sur la demande de dérogation  
à l'obligation de repos dominical présentée par la société BESSAC,  
pour son intervention sur le site de construction de la ligne 15 est 2- 93200  
SAINT-DENIS (2 pages)

Page 17

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-01-29-00003

Arrêté n° DOS - 2026 / 599 portant autorisation  
de fonctionnement du laboratoire de biologie  
médicale multisites « EUROFINs BIO LAB ».

## AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2026 / 599

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites  
« EUROFINS BIO LAB » sis 34 rue Gambetta LES MUREAUX (78130)**

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général par de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2025/2319 du 6 juin 2025 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » sis 34, rue Gambetta, LES MUREAUX (78130) ;

**CONSIDERANT** La demande reçue en date du 2 décembre 2025, et complétée définitivement le 22 janvier 2026, de Monsieur Philippe SEYRAL, représentant légal du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB », sis 34 rue Gambetta, LES MUREAUX (78130), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS) « EUROFINS BIO LAB », sise à la même adresse, en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La réouverture du site pré-post analytique sis 12, rue Baronne Gérard à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), au sein de la Clinique Saint-Germain, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Mélanie DAUTIGNY au 19 février 2025, et la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Ionelia Alina GANTA au 10 octobre 2025, et la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;
- L'intégration de Madame Michèle ALLARD, pharmacienne biologiste, en qualité d'associée, au moyen de la cession d'une action de catégorie P détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;
- L'intégration de Madame Bénédicte ROQUEBERT, pharmacienne biologiste, en qualité d'associée, au moyen de la cession d'une action de catégorie P détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit, à compter du 4 novembre 2025 ;

**CONSIDERANT** L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 15 décembre 2025, portant acte de :

- La réouverture du site pré-post analytique sis 12, rue Baronne Gérard à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), au sein de la Clinique Saint-Germain, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- L'intégration de Madame Michèle ALLARD, pharmacienne biologiste, en qualité d'associée, au moyen de la cession d'une action de catégorie P détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;
- L'intégration de Madame Bénédicte ROQUEBERT, pharmacienne biologiste, en qualité d'associée, au moyen de la cession d'une action de catégorie P détenue par la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » à son profit, à compter du 4 novembre 2025 ;

**CONSIDERANT** L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 26 mai 2025, portant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Mélanie DAUTIGNY au 19 février 2025, et la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;

**CONSIDERANT** L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de la SELAS « EUROFINS BIO LAB » en date du 21 janvier 2026, portant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Ionelia Alina GANTA au 10 octobre 2025, et la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE » ;

**CONSIDERANT** Les documents relatifs à la cessation des fonctions de Madame Mélanie DAUTIGNY :

- La copie de sa lettre de démission, en date du 19 novembre 2024, et à compter du 19 février 2025 ;
- La copie de l'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », en date du 26 mai 2025 ;

**CONSIDERANT** Les documents relatifs à la cessation des fonctions de Madame Ionelia Alina GANTA :

- La copie de sa lettre de démission, en date du 3 juillet 2025, et à compter du 10 octobre 2025 ;
- La copie de l'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action de catégorie P au profit de la société « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », en date du 21 janvier 2026 ;

**CONSIDERANT** Les documents relatifs à l'intégration de Madame Michèle ALLARD :

- La copie de la convention d'exercice libéral à durée indéterminée conclue avec la SELAS « EUROFINS BIO LAB », en date du 2 avril 2025, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 ;
- L'ordre de mouvement de la cession d'une action de catégorie P conclue avec la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », en date du 15 décembre 2025 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés, ainsi que son inscription au tableau de l'ordre des médecins à jour ;

**CONSIDERANT** Les documents relatifs à l'intégration de Madame Bénédicte ROQUEBERT :

- La copie de la convention d'exercice libéral à durée indéterminée conclue avec la SELAS « EUROFINS BIO LAB », en date du 25 septembre 2025, à compter du 4 novembre 2025 ;
- L'ordre de mouvement de la cession d'une action de catégorie P conclue avec la SELAS « EUROFINS LABAZUR PROVENCE », en date du 15 décembre 2025 ;
- Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés, ainsi que son inscription au tableau de l'ordre des médecins à jour ;

**CONSIDERANT** La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote au sein de la SELAS « EUROFINS BIO LAB ».

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » dont le siège social est situé 34 rue Gambetta, 78130 LES MUREAUX, **codirigé par Monsieur Philippe SEYRAL et Monsieur Frédéric DUFFIER**, exploité par la Société d'exercice Libéral par Actions Simplifiée « EUROFINS BIO LAB » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 78 002 120 0, est autorisé à fonctionner sous le n° 78-42 sur les **cinquante-cinq** sites listés ci-dessous :

1. Le site « LES MUREAUX » site principal et siège social  
34, rue Gambetta à LES MUREAUX (78130)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 121 8
2. Le site « CARRIERES-SOUS-POISSY »  
257, rue Ernest Joly à CARRIERES SOUS POISSY (78955)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 122 6
3. Le site « VERNEUIL-SUR-SEINE »  
45, Grande Rue à VERNEUIL SUR SEINE (78480)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 123 4
4. Le site « POISSY »  
8 bis, rue du 11 novembre à POISSY (78300)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h30  
Site pré-post analytique et réalisant des examens de spermologie diagnostique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 124 2
5. Le site « ANDRESY »  
26 bis, boulevard Noël Marc à ANDRESY (78570)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 125 9
6. Le site « HOUDAN »  
21, rue de l'Enclos à HOUDAN (78550)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 127 5
7. Le site « TRAPPES »  
5-7, avenue Carnot à TRAPPES (78190)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-14h00/samedi 7h30-13h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 128 3
8. Le site « CONFLANS-SAINTE-HONORINE »  
15, place Auguste Romagné à CONFLANS SAINTE HONORINE (78700)

Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 129 1

9. Le site « GUYANCOURT »  
37-39, rue Georges Haussmann à GUYANCOURT (78280)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 159 8
10. Le site « EVRY »  
2, avenue Nowy Targ à EVRY (91000)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-16h/samedi 7h30-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 021 3
11. Le site « EVRY »  
4, boulevard de l'Europe à EVRY (91000)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-16h/samedi 8h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 020 5
12. Le site « LES MUREAUX »  
15, rue Denis Papin à LES MUREAUX (78130)  
Fermé au public  
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée),  
Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie  
(bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 173 9
13. Le site « LES ESSARTS-LE-ROI »  
20, rue du 11 Novembre à LES ESSARTS LE ROI (78690)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 265 3
14. Le site « MONTIGNY-LE-BRETONNEUX »  
1, place Etienne Marcel à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78180)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 191 1
15. Le site « SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS »  
120, route de Corbeil à SAINTE-GENEVIEVE-DES BOIS (91700)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 146 8
16. Le site « VOISINS-LE-BRETONNEUX »  
31, rue aux Fleurs à VOISINS-LE-BRETONNEUX (78960)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 291 9
17. Le site « LE VESINET »  
16, rue du Général Clavery à LE VESINET (78110)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 8h00-12h30  
Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 302 4

18. Le site « CHATOU »  
8, rue Auguste Renoir à CHATOU (78400)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 303 2
19. Le site « SAINT-GERMAIN-EN-LAYE », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026  
**Clinique Saint-Germain - 12, rue Baronne Gérard à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100)**  
**Ouvert au public**  
**Site pré-post analytique**  
**N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 305 7**
20. Le site « MONTIGNY-LE-BRETONNEUX »  
3, rue Joël Le Theule à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78180)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 307 3
21. Le site « CROISSY-SUR-SEINE »  
10 bis, boulevard Fernand Hostachy à CROISSY-SUR-SEINE (78290)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 308 1
22. Le site « SAINT-GERMAIN-EN LAYE »  
5, rue de la Paroisse à SAINT-GERMAIN-EN LAYE (78100)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 309 9
23. Le site « MARLY-LE-ROI »  
Centre Commercial des Grandes Terres  
Avenue Amiral Lemonnier à MARLY-LE-ROI (78160)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-13h00/14h00-18h00/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 310 7
24. Le site « GRIGNY »  
103-105-107, rue Pierre Brossolette à GRIGNY (91350)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 097 3
25. Le site « EVRY »  
Clinique de l'Essonne – 1-3, rue de la Clairière à EVRY (91000)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 8h00-15h30/samedi 8h00-13h00  
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie) et de microbiologie (bactériologie)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 098 1
26. Le site « POISSY »  
18, rue Jean Claude Mary à POISSY (78300)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 306 5

27. Le site « LA-QUEUE-LEZ-YVELINES »  
26, rue Nationale à LA-QUEUE-LEZ-YVELINES (78940)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 294 3
28. Le site « GIF-SUR-YVETTE »  
39, rue Juliette Adam à GIF-SUR-YVETTE (91190)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 062 7
29. Le site « GIF-SUR-YVETTE »  
10, place de Chevry à GIF-SUR-YVETTE (91190)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 063 5
30. Le site « SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES »  
82 bis, rue Charles de Gaulle à SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (78730)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 216 6
31. Le site « RAMBOUILLET »  
31, rue Sadi Carnot à RAMBOUILLET (78120)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 215 8
32. Le site « DOURDAN »  
12, rue Saint Jacques à DOURDAN (91410)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 064 3
33. Le site « PLAISIR »  
Rue Pierre Mendès France à PLAISIR (78370)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 421 2
34. Le site « CHAMBOURCY »  
2, Grande Rue à CHAMBOURCY (78240)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-15h30/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 304 0
35. Le site « MAUREPAS »  
5, allée du Bois de Nogent à MAUREPAS (78310)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 155 6
36. Le site « NEAUPHLE LE CHATEAU »  
2, rue Saint Nicolas à NEAUPHLE LE CHATEAU (78640)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 157 2

37. Le site « TRAPPES »  
2, rue des Epices à TRAPPES (78190)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 158 0
38. Le site « ORSAY »  
33, boulevard Dubreuil à ORSAY (91400)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 986 8
39. Le site « PALAISEAU »  
63, rue de Paris à PALAISEAU (91120)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 989 2
40. Le site « PALAISEAU »  
101 avenue de Stalingrad à PALAISEAU (91120)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 988 4
41. Le site « LEVALLOIS PERRET »  
22, rue d'Alsace à LEVALLOIS PERRET (92300)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-15h00/samedi 8h00-12h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 756 2
42. Le site « RAMBOUILLET »  
39 à 41, rue de Chasles à RAMBOUILLET (78120)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h00-13h00  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 172 1
43. Le site « SCEAUX »  
108, rue Houdan à SCEAUX (92330)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h00/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 741 4
44. Le site « ORSAY »  
22, avenue Montjay à ORSAY (91400)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h30-13h00  
Site pré-post analytique et réalisation des examens de spermiologie diagnostique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 987 6
45. Le site « LE CHESNAY »  
48-50, rue Pottier à LE CHESNAY (78150)  
Ouvert au public du lundi au vendredi 7h15-17h00/samedi 7h30-12h30  
Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 489 9

46. Le site « SAINT-CLOUD »  
 13 et 13bis, rue Preschez – 6 rue Joséphine et 50/52 Boulevard de la République à SAINT-CLOUD (92210)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-18h00/samedi 7h30-13h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 92 002 799 2
47. Le site « VILLE D'AVRAY »  
 5 rue de sèvres à VILLE D'AVRAY (92410)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-14h30/samedi 8h00-13h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 92 002 800 8
48. Le site « SAINT-GERMAIN EN LAYE »  
 4/6 rue des Sources à SAINT-GERMAIN EN LAYE (78100)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-13h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 198 6
49. Le site « VERSAILLES »  
 3 rue Saint-Honoré à VERSAILLES (78000)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-13h00/14h00-18h00/samedi 7h30-13h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 199 4
50. Le site « FONTENAY-LE-FLEURY »  
 11 rue Emile Zola à FONTENAY-LE-FLEURY (78330)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 78 002 200 0
51. Le site « LONGJUMEAU »  
 4 rue Léontine Sohier à LONGJUMEAU (91160)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-18h00/samedi 7h30-12h30  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 016 3
52. Le site « EPINAY SUR ORGE »  
 4, Rue des Ecoles à EPINAY SUR ORGE (91360)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h30/samedi 7h30-12h30  
 Site pré et post-analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 017 1
53. Le site « MARCOUSSIS »  
 13 rue Alfred Dubois à MARCOUSSIS (91170)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-17h30/samedi 7h30-12h00  
 Site Pré et post-analytique  
 N° FINESS en catégorie 611 : 91 002 124 5
54. Le site « LES ULIS »  
 122, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h30-17h00/samedi 7h30-13h00  
 Site pré-post analytique  
 N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 002 366 2
55. Le site « LA VERRIERE »  
 Centre Commercial Orly Parc à LA VERRIERE (78320)  
 Ouvert au public du lundi au vendredi 7h00-15h30/samedi 7h00-13h00

Site pré-post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 126 7

La liste des **cinquante-cinq** biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » est la suivante :

1. Monsieur SEYRAL Philippe, médecin, biologiste-coresponsable, Président
2. Monsieur DUFFIER Frédéric, pharmacien, biologiste coresponsable
3. Monsieur AIT KAID Hakim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
4. Monsieur ALFAISAL Jamal, pharmacien, biologiste médical
5. Monsieur ALLARD Thierry, pharmacien, biologiste médical
6. Monsieur ATLAN Gaston, pharmacien, biologiste médical
7. Madame ATTIOGBE Maïthé, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
8. Madame AYOUBI Fabienne, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
9. Monsieur BENMEBAREK Yassine, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
10. Madame BENAMMAR Achraf, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
11. Monsieur BENTOLILA Stéphane, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine
12. Monsieur BOUAMARA Said, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
13. Madame BRACON Catherine, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
14. Monsieur BRASSEUR Laurent, médecin, biologiste médical
15. Madame CAILLAULT Elsa, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
16. Madame CARP Mihaela, médecin, biologiste médical
17. Madame CHIRU Raluca, médecin, biologiste médical
18. Madame CONORD Caroline, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
19. Madame CRAMAZOU Claire, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
20. Monsieur CUER Jean-François, pharmacien, biologiste médical
21. Monsieur DAOGARU Claudiu, médecin, biologiste médical
22. Madame DAVAL Sophie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
23. Madame DELATTRE Isabelle, pharmacienne, biologiste médical
24. Madame DEPREY Elvira, médecin, biologiste médical
25. Madame DRONNE Sophie, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine
26. Monsieur DUBOIS Yann, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
27. Madame GIRARD-MARCEAU Chantal, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine

28. Monsieur GUYOT Thierry, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
29. Madame HAAS Laurence, pharmacienne, biologiste médical
30. Madame HAIMOVICI-TRAN Claudie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
31. Madame HERNANDEZ Corinne, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
32. Madame KANDJI Ndeye Khady, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
33. Madame KARAKACH Rim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 2,5 jours par semaine
34. Monsieur KHALFOUN Yacine, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
35. Monsieur LAURENT Dominique, pharmacien, biologiste médical
36. Madame LE BIHAN Béatrice, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
37. Madame LE BOURHIS Anne-Sophie, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
38. Madame LE ROY Nicole, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
39. Monsieur LEVILLAYER Hugues, pharmacien, biologiste médical
40. Monsieur MACHERAS Edouard, médecin, biologiste médical
41. Madame MARLIER-HARLIN Cécile, pharmacienne, biologiste médical
42. Madame MASUREL Jeanne, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
43. Monsieur MESSAOUDI Mohammed, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3 jours par semaine
44. Madame MIRI Nawel, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
45. Madame PASZKO Florence, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
46. Madame PLANTIER Anne, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
47. Monsieur REMTOULA Karim, médecin, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine
48. Madame SIBONI Laurence, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4,5 jours par semaine
49. Madame STANILA Florina, médecin, biologiste médical
50. Monsieur TAKKA Mohamed, médecin, biologiste médical
51. Monsieur THENAULT Olivier, pharmacien, biologiste médical, exerçant à raison de 3,5 jours par semaine
52. Madame URO Virginie, pharmacienne, biologiste médical
53. Madame VICENS Isabelle, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4 jours par semaine
- 54. Madame ALLARD Michèle, pharmacienne, biologiste médical, exerçant à raison de 4,25 jours par semaine**
- 55. Madame ROQUEBERT Bénédicte, pharmacienne, biologiste médical**

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « EUROFINs BIO LAB » est la suivante :

	Actions P	Actions de préférence	Total actions	Capital social en %	Droits de vote en %
AIT KAID Hakim	1	-	1	0,00000	0,00000
ALFAISAL Jamal	1		1	0,00000	0,00000
ALLARD Thierry	1	-	1	0,00000	0,00000
ATLAN Gaston	1	-	1	0,00000	0,00000
ATTIOGBE Maïthé	1	-	1	0,00000	0,00000
AYOUBI Fabiene	1	-	1	0,00000	0,00000
BENAMMAR Achraf	1	-	1	0,00000	0,00000
BENMEBAREK Yassine	193	-	193	0,00024	0,00024
BENTOLILA Stéphane	1		1	0,00000	0,00000
BOUAMARA Saïd	1	-	1	0,00000	0,00000
BRACON Catherine	18 713	-	18 713	0,02293	0,02293
BRASSEUR Laurent	1	-	1	0,00000	0,00000
CARP Mihaela	1	-	1	0,00000	0,00000
CAILLAUT Elsa	1	-	1	0,00000	0,00000
CHIRU Raluca	1	-	1	0,00000	0,00000
CONORD Caroline	1	-	1	0,00000	0,00000
CRAMAZOU Claire	1	-	1	0,00000	0,00000
CUER Jean-François	1	-	1	0,00000	0,00000
DAOGARU Claudiu	1		1	0,00000	0,00000
DAVAL Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
DELATTRE Isabelle	193	-	193	0,00024	0,00024
DEPRAY Elvira	1	-	1	0,00000	0,00000
DRONNE Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
DUBOIS Yann	193	-	193	0,00024	0,00024
DUFFIER Frédéric	494	40 751 188	40 751 682	49,94196	49,94196
GIRARD Chantal	1	-	1	0,00000	0,00000
GUYOT Thierry	1	-	1	0,00000	0,00000
HAAS Laurence	193	-	193	0,00024	0,00024
HAIMOVICI TRANS Claudie	1	-	1	0,00000	0,00000
HERNANDEZ Corinne	1	-	1	0,00000	0,00000
KARACH KAHWATI Rim	1	-	1	0,00000	0,00000
KANDJI Ndeye Khady	1	-	1	0,00000	0,00000
KHALFOUN Yacine	1	-	1	0,00000	0,00000

LAURENT Dominique	1	-	1	0,00000	0,00000
LE BIHAN Béatrice	1	-	1	0,00000	0,00000
LE BOURHIS Anne-Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
LE ROY Nicole	1	-	1	0,00000	0,00000
LEVILLAYER Hugues	193	-	193	0,00024	0,00024
MACHERAS Edouard	1	-	1	0,00000	0,00000
MARLIER HARLIN Cécile	1 110	-	1 110	0,00136	0,00136
MASUREL Jeanne	1	-	1	0,00000	0,00000
MESSAOUDI Mohammed	1	-	1	0,00000	0,00000
MIRI Nawel	1	-	1	0,00000	0,00000
PASZKO Florence	1	-	1	0,00000	0,00000
PLANTIER Anne	1	-	1	0,00000	0,00000
REMTOULA Karim	1	-	1	0,00000	0,00000
SEYRAL Philippe	30 000	-	30 000	0,03677	0,03677
SIBONI Laurence	1	-	1	0,00000	0,00000
STANILA Florina	1	-	1	0,00000	0,00000
TAKKA Mohammed	1	-	1	0,00000	0,00000
THENAULT Olivier	1	-	1	0,00000	0,00000
URO Virginie	193	-	193	0,00024	0,00024
VICENS Isabelle	1	-	1	0,00000	0,00000
<b>ALLARD Michèle</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>0,00000</b>	<b>0,00000</b>
<b>ROQUEBERT Bénédicte</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>0,00000</b>	<b>0,00000</b>
<b><i>Sous-total Associés Professionnels Internes</i></b>	<b>51 521</b>	<b>40 751 188</b>	<b>40 802 709</b>	<b>50,00449</b>	<b>50,00449</b>
EUROFINS LABAZUR PROVENCE (CFR 120)	2 932 202	21 061 482	23 993 684	29,40472	29,40472
Succession SCHOUTTETEN Sophie	1	-	1	0,00000	0,00000
BERRAH Hichem	196	-	196	0,00024	0,00024
LEVILLAYER Catherine	196	-	196	0,00024	0,00024
<b><i>Sous-total Associés Professionnels Externes</i></b>	<b>2 932 595</b>	<b>21 061 482</b>	<b>23 994 077</b>	<b>29,40520</b>	<b>29,40520</b>
EUROFINS BIOLOGIE MEDICALE ILE DE FRANCE	16 551 302	249 995	16 801 297	20,59031	20,59031
<b><i>Sous-total tiers porteurs</i></b>	<b>16 551 302</b>	<b>249 995</b>	<b>16 801 297</b>	<b>20,59031</b>	<b>20,59031</b>

<b>Total</b>	<b>19 535 418</b>	<b>61 812 670</b>	<b>81 598 083</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------

- ARTICLE 2° :** L'arrêté n° DOS-2025/2319 du 6 juin 2025 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « EUROFINS BIO LAB » sis 34, rue Gambetta à LES MUREAUX (78130) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.
- ARTICLE 3° :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4° :** Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 29 janvier 2026

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

Par délégation,  
Le Directeur du Pôle Efficience

**signé**

Fabien PÉRUS

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d'Île-de-France

IDF-2026-02-02-00009

Arrêté portant sur la demande de dérogation à  
l'obligation de repos dominical présentée par la  
société BESSAC, pour son intervention sur le site  
de construction de la ligne 15 est 2- 93200  
SAINT-DENIS

## **ARRETE**

**PORTANT SUR LA DEMANDE DE DEROGATION A L'OBLIGATION DE REPOS DOMINICAL  
PRESENTEE PAR LA SOCIETE BESSAC,  
POUR SON INTERVENTION SUR LE SITE DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE 15 EST 2-  
93200 SAINT-DENIS**

LE PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**VU** le Code du travail et notamment les articles L. 3132-20, L. 3132-25-3 et R. 3132-16 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2025-3388 du 29 août 2025 portant délégation de signature du Préfet de la Seine-Saint-Denis au Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France et la décision n° 2025-164 du 28 août 2025 portant subdélégation de signature du Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France en matière de repos dominical ;

**VU** la demande de dérogation à la règle du repos dominical formulée le 23 décembre 2025 par Monsieur Farid OUCHENE, responsable ressources Humaines de la société BESSAC, chemin de Casselèvres – 31790 SAINT-JORY, pour l'intervention de 21 salariés sur le site de construction de la Ligne 15 Est 2 sis rue Henri MURGER 93200 SAINT-DENIS ;

**VU** l'accord d'entreprise en date du 22 janvier 2026 ;

**VU** l'avis favorable du CSE du 10 décembre 2025 ;

**VU** le formulaire de demande daté du 19 décembre 2025 qui précise que le repos sera donné par roulement à tout ou partie des salariés ;

**VU** les 21 attestations de volontariat des salariés mobilisés de la société BESSAC, prévues par l'article L. 3132-25-4 du Code du travail ;

**VU** la saisine pour avis des autorités et organismes prévus par l'article L. 3132-21 du Code du travail ;

**VU** l'avis de l'inspecteur du travail de l'UC Grands Chantiers compétent ;

**CONSIDERANT** que la société BESSAC, en groupement avec la société Bouygues Travaux Publics, a pour mission de creuser un tunnel à l'aide d'un tunnelier dans le chantier considéré ;

**CONSIDERANT** que, suite à la première phase de creusement, la réponse du terrain au confinement appliqué par le tunnelier a été moins favorable que prévu, la couche géologique mixte traversée étant très perméable et nécessitant une injection de boue bentonitique importante pour maintenir le confinement ;

**CONSIDERANT** dès lors la nécessité d'un passage en fonctionnement du tunnelier 7jours/7 ;

**CONSIDERANT** que le nombre d'accord de volontariat est supérieur au nombre de collaborateurs nécessaires à cette organisation de 7j/ 7 car des salariés ne faisant pas partie des équipes concernées se sont portés volontaires pour intervenir si nécessaire en remplacement ;

**CONSIDERANT** que l'intervention le dimanche est le seul moyen de réaliser l'ouvrage dans les conditions de sécurité imposées et permet de contribuer au fonctionnement normal du chantier entrepris ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

Sous réserve de l'application de l'article L. 3132-1 du Code du travail, la Société BESSAC est autorisée à déroger à l'obligation de repos dominical pour l'opération de creusement par tunnelier sur le site de construction de la Ligne 15 Est 2 13-2 rue Henri MURGER 93200 SAINT-DENIS pour :

- 21 salariés de BESSAC, le dimanche 15 février 2026
- 21 salariés de BESSAC, le dimanche 22 février 2026

### Article 2 :

Le personnel employé bénéficiera au minimum des contreparties prévues dans l'accord d'entreprise ,et des garanties prévues à l'article L. 3132-25-4 du Code du travail.

### Article 3 :

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont notification est faite au demandeur et est publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Région.

A Saint-Denis, le 02 février 2026

P/ Le Préfet, par subdélégation,

P/ Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France

Le Responsable du Pôle Politiques du Travail

**SIGNÉ**

Jean-François DALVAI

Voies et délais de recours : cet arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ; Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)